Marseille (13) : Un Syrien multirécidiviste et un Algérien condamnés après avoir détroussé des voyageurs dans un TER ; le premier avait également harcelé des jeunes femmes avec des propositions sexuelles crues

19/08/2026 à 18h39



Pas de clémence pour les vols aggravés. C'est le message qu'a envoyé ce lundi 17 août 2026 le tribunal correctionnel de Marseille, en condamnant deux hommes soupçonnés d'avoir **détroussé des voyageurs du train** entre **Marseille** et **Cassis** **le 12 août dernier. **Eilyes M., un Syrien de 41 ans déjà condamné à six reprises**, a écopé d'une peine de 3 ans de prison ferme avec interdiction définitive du territoire français à sa sortie. **Adam S., un Algérien de 22 ans** au casier vierge, purgera une peine de 6 mois ferme avec interdiction du territoire pour une durée de deux ans ensuite.

Dans le train, le plus âgé s'était fait remarquer des passagers, apostrophant un groupe de jeunes passagères en proposant à l'une d'elles, dans des termes particulièrement crus, des relations sexuelles dans les toilettes. Lorsque le TER avait atteint la gare de Cassis, il avait attrapé le sac d'un passager et deux casques avant de descendre. Il était environ 23h.

La Provence

Merci à Taxi Girl